

CONDITIONS GÉNÉRALES A.S.B.L ODYSSEA - LE TILT

LES STAGES

Identification

- L'asbl Odyssea est à l'initiative du projet du Tilt et est responsable en tous points de l'organisation des stages. Son siège social se trouve au 44 chemin du Meunier à 1330 Rixensart - Le mail de contact est info@letilt.be et le téléphone 02 633 51 21.
- La personne responsable est Laurence Rouffart - Administratrice déléguée.

Projet pédagogique

Le projet pédagogique du Tilt est multiple, nous pourrions citer notre souhait

- d'ouvrir les horizons des participants,
- de favoriser une prise de conscience de la diversité,
- d'inciter à une mise en action par le participant du contenu des activités,
- de lui proposer d'être co-pilote du programme de son stage,
- d'encourager les moyens d'expression créatifs, de réflexion et d'action,
- d'expérimenter le concept d'intelligence collective et la gestion participative.

Pourquoi agir en ce sens ?

- Parce que les enfants sont souvent dans un univers qui les concernent, et sont 'cantonnés' à la routine de l'année scolaire,
- Parce que nous avons le souhait d'amener l'enfant à se rendre compte qu'il est un être vivant libre, disposant de tous les outils pour participer à la vie en société ou en groupe, lui apprendre son rôle d'acteur, tout en développant son sens critique et sa créativité à imaginer d'autres points de vue.
- Parce que nous aimons croire qu'en prenant connaissance et conscience des différences, des moyens d'expression, de penser ou de vivre, les adultes de demain peuvent envisager l'avenir comme un univers de tous les possibles.

Généralités

- Les stages au Tilt ont lieu en été et au printemps de chaque année (dates détaillées sur notre plateforme).

- Pour un plus grand confort de visite et une meilleure répartition des groupes sur l'ensemble de la période, la réservation est obligatoire par la plateforme. Si l'inscription veut se faire par téléphone ou dans le cas où vous ne voulez pas mettre les infos de votre enfant sur la plateforme et nous donner cela par mail. Nous nous réservons le droit de demander 10€ en plus du prix du stage pour les frais administratifs.
- Les limites d'âge minimum et maximum définies pour chacun des stages doivent être **strictement respectées**. Nous nous réservons le droit d'annuler une inscription si une réservation était faite dans une mauvaise tranche d'âge.
 - Les âges requis sont ceux atteints au premier jour du stage (seuls les enfants ayant 3 ans moins deux mois durant l'été feront exception).
 - Toutefois, si votre enfant n'a pas atteint l'âge de 6 ans et qu'il est inscrit en même temps qu'un enfant de sa classe de 3ème maternelle ayant déjà 6 ans, nous pouvons également faire une exception et le laisser participer aux activités du groupe des 6-8 ans. Il en va de même pour un enfant de 8 ans qui serait déjà en classe avec des amis de 9 ans inscrits dans cette tranche d'âge.
- L'autorisation de participer au stage, des parents ou tuteurs est indispensable pour les mineurs d'âge.
- Le questionnaire médical (disponible en ligne) doit impérativement avoir été complété avant le début du stage et à disposition de l'équipe d'animation au plus tard 8 jours ouvrables avant la date du stage.
- Les stages sont accessibles aux personnes à besoins spécifiques et à faible revenus. Afin d'organiser l'accueil de manière optimale, veuillez prendre **obligatoirement** contact via info@letilt.be pour accueillir votre enfant au mieux.

L'équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement est constituée par l'équipe de permanents de notre association qui s'occupent de l'accueil de groupes d'enfants de maternelles et primaire tout au long de l'année.

La majorité de l'équipe dispose d'un brevet de coordinateurs ou d'animateur, chaque binôme d'animation est composé du personnel encadrant nécessaire pour correspondre aux normes de l'ONE. Notre association valorise l'implication volontaires des jeunes, nous les invitons à nous aider dans l'encadrement des groupes, voire à initier des projets, le tout encouragé par nos permanents. Vous trouverez notre équipe actualisée sur notre site internet: www.letilt.be

Conditions de réservation pour une journée d'activités au Tilt.

Le fait de s'inscrire au stages du Tilt implique

- La connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales, par la personne responsable de l'inscription.
- L'adhésion à la charte du groupe par le participant

Pour procéder à une réservation, voici les outils à votre disposition:

- Par téléphone les lundis et vendredis de 9h à 13h, en demandant la secrétaire.
- Via notre site, en cliquant sur l'onglet réservation qui vous donne accès à la plateforme.

Pour qu'une inscription soit valable, il faut:

- Avoir reçu une confirmation soit par mail.
- Avoir complété la fiche d'inscription/santé ou le formulaire en ligne.
- Avoir effectué le paiement dans les 10 jours ouvrables du montant total du stage réservé.

Le coût

En inscrivant vos enfants à nos stages, vous **soutenez notre projet** et nous vous en remercions.

Cela permet à notre association d'être accessible à tous les jeunes.

- Le coût d'un stage de 5 jours est de 135 euros.
- Le coût d'un stage de 4 jours est de 108 euros. (présence d'un jour férié)
- Les journées Only Kids coûtent 27 euros par jour.
- La garderie coûte 2 euros par garderie par famille.
- Nous acceptons les chèques Article 27

Le prix ne doit pas être un frein à la participation au stage. N'hésitez pas à nous en faire part, nous trouverons des solutions. N'hésitez pas à cocher la mention ad hoc sur notre plateforme.

Les prix mentionnés comprennent

- L'encadrement,
- L'accès au Tilt,
- Les animations,
- L'assurance,
- Le repas chaud du vendredi midi,
- Le matériel artistique, culinaire,
- Les droits d'entrée (visites de musées, rencontres spécialistes, visites guidées, etc.)
- Les transports éventuels, dans le cadre des activités.

La procédure d'inscription

- Une fois votre inscription confirmée par mail, vous disposez de 10 jours ouvrables pour effectuer le virement.

Si vous changez d'avis dans les 10 jours,

- L'annulation est gratuite, voir ci-dessous dans les conditions d'annulation (voir ci-dessous).
- **Attention ! Un non paiement de votre part dans les 10 jours ouvrables ne signifie pas une annulation de votre réservation.** Si vous souhaitez annuler votre réservation vous avez l'obligation de nous le communiquer par écrit à info@letilt.be.

Au delà de ces 10 jours ouvrables,

- En cas de non paiement de votre part, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription de votre enfant et de le remplacer par une autre demande si c'est le cas et ce, sans vous avertir au préalable.
- L'inscription au stage du Tilt se fait pour la totalité des journées du programme proposé, nous vous remercions de votre compréhension.
- Si votre enfant devait s'absenter l'un ou l'autre jour, ces journées ne seraient pas remboursées (excepté certificat médical).

Nous conseillons vivement que votre enfant participe à l'ensemble des activités puisque nos stages comportent un fil rouge - nos activités ne sont pas des activités 'à la carte'.

Réductions

Nos offres ne sont **pas cumulables**.

- Pour une inscription à un stage la même semaine de plusieurs participants domiciliés sous le même toit, nous offrons une réduction de 10% à partir du 2ème membres de la famille. Cette réduction n'est pas valable si deux enfants/jeunes habitants sous le même toit sont inscrits des semaines différentes.

- Grâce à notre partenariat avec la ligue des familles, nous offrons une réduction de 5 euros pour toute inscription à un stage.
- Nous acceptons les chèques de type « Cadeau » par exemple de Edenred, pour une mise à jour de ces informations consultez notre site ou vérifiez par téléphone auprès de la secrétaire.
- Dans le cas d'associations ou de structures d'accueil d'enfants du juge,... N'hésitez pas à nous contacter.

Conditions d'annulation de votre réservation au Tilt.

Aucune demande de changement de date, de stage, ne sera prise en considération, exception faite dans le cadre de circonstances particulières et dûment justifiées.

Dans tous les cas, la demande d'annulation doit être adressée par écrit à info@letilt.be.

- Celle-ci doit se faire au plus tard, 25 jours ouvrables avant le 1er jour du stage.
- Une somme forfaitaire de 10 € pour frais administratifs sera retenue pour chaque annulation, sauf pour celles effectuées durant la période de rétractation de 10 jours ouvrables (voir ci-dessus).

Vous annulez avant les 25 jours ouvrables précédant le premier jour du stage.

- Nous vous remboursons le montant du stage moins 10 euros de frais administratifs.
- Nous le transformons en 'bon à valoir' (validité d'un an à dater de la date d'annulation) pour un autre stage (pas de frais administratifs - report du montant total du stage).

Vous annulez après les 25 jours ouvrables précédant le premier jour du stage.

- Si vous ou nous trouvons un enfant qui est intéressé par le stage prévu (même semaine, même tranche d'âge) et qu'il s'inscrit à la place de votre enfant, nous effectuons alors le remboursement du stage (moins 10 euros de frais administratifs) ou un report de la somme sur une autre inscription (moins 10 euros de frais administratifs étant donné le délai).
- Si nous ne trouvons pas d'enfant pour remplacer le stage annulé, celui-ci restera à votre charge et ne pourra pas être remboursé ou reporté.

En cas de maladie ou d'accident

Dans tous les cas, la demande de 'bon à valoir' et les documents justificatifs doivent être adressés à info@letilt.be, immédiatement après la connaissance du cas de maladie ou d'accident.

- En cas de maladie ou d'accident préalable au stage : sur présentation d'un certificat médical daté au plus tard du premier jour du stage, le remboursement peut être effectué comme ci-dessous.
- En cas de maladie ou d'accident survenu au cours du stage : pour autant que l'accident ne soit pas la conséquence d'une imprudence, d'une désobéissance ou du non respect des consignes données, le remboursement sera effectué comme suit :
 - Absence toute la semaine: Vous pourrez bénéficier d'un report de 50% de la valeur du stage soit 67,5 euros à valoir *
 - Présence 1 jour = vous pourrez bénéficier d'un report de 40% de la valeur du stage soit 54 euros à valoir *
 - Présence 2 jours = vous pourrez bénéficier d'un report de 30% de la valeur du stage soit 40,5 euros à valoir *

- Présence 3 jours = vous pourrez bénéficier d'un report de 20% de la valeur du stage soit 27 euros à valoir *
- Présence 4 jours = vous pourrez bénéficier d'un report de 10% de la valeur du stage soit 13,5 euros à valoir *

Aucun remboursement n'est prévu en cas de séjour écourté.

*: Report du montant valable durant un an, pouvant servir à l'inscription à l'un de nos stages pour un enfant de la même famille.

Horaires

- Les stages commencent le matin à 9 h, pour se terminer à 16 h.
- Les garderies sont organisées à partir de 8 heures et jusqu'à 17h45, moyennant une participation forfaitaire aux frais de 2,00 € par garderie par famille.

Vie privée

- Vos coordonnées mail et privées resteront destinées uniquement à l'envoi de mail ou de courrier concernant nos activités.

Droit à l'image

Dans le cadre de la mission d'encadrement d'animation du Tilt, les participants peuvent être amenés à être photographiés ou filmés pendant les activités. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion ou le rendu de nos activités sur :

- Nos affiches
- Nos dépliants
- Notre promotion des stages sur Internet, sur des sites comme Le petit moutard, Quefaire...
- Notre page Facebook.
- Nos rapports d'activités, nos dossiers de recherche de dons ou de subsides.

Cela permet à d'autres parents de visualiser le type d'activités réalisées, l'ambiance de nos stages,...

- L'inscription au stage implique que vous autorisez le Tilt (soit l'asbl Odyssea) :
 - A utiliser librement les photos et vidéos comportant l'image du stagiaire dans tout type de publication tel qu'énoncé ci-dessus.

Nous vous remercions de cette autorisation, et de donc cocher la case oui pour les photos.

Sécurité

- Afin de garantir une sécurité maximale aux participants, une maîtrise suffisante de la langue française est requise : les participants doivent être capables de suivre une conversation courante et de saisir toutes les consignes données par les animatrices. Si la connaissance du français s'avère insuffisante et met ainsi en péril le bon déroulement du stage, le participant ne sera pas autorisé à prendre part au stage et l'inscription sera donc refusée en raison de la nullité du consentement des parties, vicié par une erreur. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter pour formuler votre demande.
- Il se peut que nous organisions un exercice d'évacuation la semaine de stage du participant.
- Nous préviendrons le premier jour de la semaine de notre intention de réaliser un exercice. Toutefois, nous ne préviendrons pas du jour et de l'heure exacte de ce dernier, afin qu'il se rapproche le plus possible d'un éventuel incident. Nous prévoyons à l'issue de l'exercice un moment d'échange et de débriefing.
- Pour votre information, notre espace est mis aux normes incendie, dispose d'un central de détection et nous formons nos animatrices aux premiers soins et aux

procédures d'évacuation. Grâce à des contrats d'entretien, et aux formations nous veillons au soin de ces différents systèmes et à l'encadrement de vos enfants.

- Pour assurer la sécurité de vos enfants, nous proposons à la sortie du stage un système de badges qui vous sont envoyés par mail.
- Ils vous permettent de venir chercher votre enfant. La personne qui s'occupe de vérifier les badges à la sortie ne vous connaît peut-être pas. **Nous demandons à toute personne qui repart avec un enfant de présenter ce badge ou le mail sur votre téléphone (même les parents).** N'oubliez pas de les transmettre aux personnes susceptibles de venir le chercher.
- En ce qui concerne les activités des stages à proprement dit, nous prévoyons des activités extérieures et intérieures. Etant donné notre pédagogie, nous serons attentifs à poser un cadre sécurisant au participant tout en invitant à prendre son autonomie, nous allons donc l'encourager à prendre des risques ou à tenter de nouvelles expériences pour lui qui nous semblent formatrices.

Assurances

- En complément de leur assurance maladie invalidité personnelle, les participants aux stages sont assurés par nos soins contre les risques en responsabilité civile et contre les accidents corporels qui surviendraient dans le cadre du stage. Nous avons souscrit auprès d'Ethias une couverture d'accidents corporels survenus aux stagiaires. Vous pouvez disposer d'une copie de ce contrat sur simple demande à info@letilt.be
- Il vous est loisible de souscrire une assurance complémentaire auprès d'un organisme de votre choix.

Déductibilité fiscale et attestation

A chaque fin de stage, nous remettons automatiquement l'attestation fiscale relative au stage effectué.

- Sur simple demande par mail info@letilt.be ou sur place durant le stage, nous pouvons vous fournir une attestation de fréquentation.
- Si vous ne disposez pas d'adresse mail, ce document peut vous être envoyé par courrier postal sur simple demande au 02 633 51 21.

Evaluation

- Un formulaire d'évaluation va être remis à votre enfant en cours de stage.
- Il se peut que l'animateur-trice vous sollicite pour aider à compléter ce formulaire.
- Nous vous demandons de veiller à ce que nous ayons ce document en retour. Merci.

Fin de stage

Nous ne proposons pas aux parents un spectacle, une dégustation, ou autre, durant les heures de stage. Nous sommes conscients que les parents inscrivent leur enfant en stage souvent pour pouvoir être présent à leur travail. Proposer une animation publique le vendredi après-midi est donc contre notre principe d'être au service des parents qui travaillent et qui ne peuvent être présents à l'activité.

Par contre, nous encourageons ces démonstrations entre les différents groupes. Nous aimons ce côté constructif, dynamique et de conclusion. Nous pouvons aussi prévoir une dégustation après 16h, en veillant à ce que l'enfant qui rentre avec un ami, un tonton ou autre, reçoive un petit morceau à faire déguster à la maison. Dans le futur nous espérons pouvoir développer les outils numériques pour diffuser ces démonstrations aux parents via le net.

Règlement d'ordre intérieur du participant

Voici que tu devras respecter:

- 1) La charte construite par ton groupe
- 2) Les règles de vie et de sécurité suivantes:
 - Rester avec ton groupe, tes animateurs(trices),
 - Aller à la toilette par 2 après l'avoir demandé à un adulte,
 - Rester dans les espaces du Tilt,
 - Ecouter les consignes de ton animateur-trice
 - Respecter le temps de parole de chacun,

Et puis et surtout ...

s'amuser, rire, jouer, te reposer, te relaxer, passer un super moment.